

Rapport des vérificateurs des comptes de l'exercice 2020 à l'Assemblée Générale de l'Association Paroissiale Catholique de Notre Dame de Vevey

Mesdames, Messieurs,

En notre qualité de vérificateurs des comptes de votre Association, nous avons contrôlé en date du 24 mai 2021, les comptes de l'exercice 2020 arrêtés au 31 décembre 2020.

Les comptes ainsi que les divers documents et pièces justificatives ont été spontanément mis à notre disposition. Les explications que nous avons demandées nous ont été fournies de manière complète et sans réticence, à notre entière satisfaction.

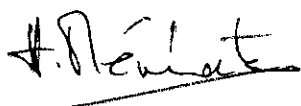
Nous avons la conviction que la comptabilité est tenue avec rigueur et exactitude.

Ainsi, nous vous proposons d'accepter les comptes 2020 présentant un capital libre de **CHF 968'465.79** et un excédent de produits de **CHF 82'186.58**.

En votre nom, nous remercions M. Daniel Wieland ainsi que toutes les personnes qui l'ont assisté dans sa tâche pour le travail effectué.

Vevey, le 24 mai 2021

Les vérificateurs :



H. Mérimat



M. A. Raemy



M. R. Cudré-Mauroux